

Programme PDDO2 Ouagadougou

2019 – en cours

Ouagadougou (Burkina Faso)

mandant

Commune de Ouagadougou

missions

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Expertises sectorielles

Formation

financement

Agence française de développement (AFD)

budget

1'933'000 € ht (total)

1'000'000 € ht (urbaplan)

contractant

Djibril Toguyeni

Directeur Général par intérim AMGT

toguyen2019@gmail.com

équipe

F. Laurent, pilote

B. Chaligne, urbaniste

F. Boutet, urbaniste

P. Buisson, paysagiste-urbaniste

M. Sagnieres, architecte-urbaniste

partenaires

Allnext, finances et renforcement institutionnel

Transitec, mobilité urbaine

Iris Consulting, ingénierie civile et technique du bâtiment

Pour répondre aux exigences de ses différents programmes d'envergure, la Commune de Ouagadougou a créé, fin 2019, l'Agence municipale des grands travaux (AMGT). Cette dernière est notamment en charge de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du Projet de Développement Durable de Ouagadougou (PDDO2) qui bénéficie d'un concours financier de 80M€ de l'AFD. Dans ce cadre, le Groupement assume une mission d'appui à maîtrise d'ouvrage (AMO) couvrant les thématiques suivantes :

1. Appuis à l'organisation et au fonctionnement interne de l'AMGT

- > suivi-évaluation et planification des activités
- > passation des marchés et gestion comptable et financière
- > gestion des ressources humaines
- > communication, informatique et archivage

Aires d'influence des trois centralités secondaires couvertes par le PDDO2



Réalisation de voirie urbaine



2. Appuis techniques à la mise en œuvre du PDDO2

- > clarification des procédures de programmation-conception-gestion
- > clarification des responsabilités entre l'AMGT et les services municipaux
- > commentaire des études des maîtres d'œuvre intervenant sur le PDDO2
- > élaboration de cadrages urbains pour les équipements du PDDO2
- > appui à la mise en place d'une stratégie d'entretien routier
- > appui à la gestion des gares routières
- > appuis techniques spécifiques en fonction des besoins de l'AMGT (valorisation foncière, recours au photovoltaïque, efficacité énergétique, etc.)

Le dispositif de l'AMO s'appuie sur deux experts permanents détachés auprès de l'AMGT et d'interventions perlées d'experts nationaux et internationaux, mobilisés d'un commun accord avec la Direction général de l'AMGT.